

# COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

# Cinquante-deuxième réunion 16–17 octobre 2025

Déclaration n° 52-12(F)

# Déclaration de M. Bigendako Burundi

au nom de Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République Démocratique du Congo, République du Congo, Djibouti, République de Guinée équatoriale, Erythrée, République Démocratique Fédérale d'Éthiopie, Gabon, Kenya, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, République du Soudan du Sud, Soudan et Ouganda

# Déclaration du CMFI par Mr. Edouard Normand BIGENDAKO Gouverneur de la Banque de la République du Burundi

### Au nom de

Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, République Démocratique du Congo, République du Congo, Djibouti, République de Guinée Équatoriale, Érythrée, République Démocratique Fédérale d'Ethiopie, Gabon, Kenya, Rwanda, Sao Tome-et-Principe, République du Soudan du Sud, Soudan et Ouganda

#### 17 octobre 2025

#### **Introduction et contexte mondial**

Nous notons que l'économie mondiale fait preuve de résilience, mais demeure exposée à de nombreuses vulnérabilités. Les prévisions de croissance pour 2025-2026 ont été revues à la baisse dans la plupart des régions, les perspectives à moyen terme étant assombries par des incertitudes persistantes liées aux échanges commerciaux, l'intensification des tensions géopolitiques et le durcissement des conditions financières. Plus particulièrement, la conjonction de nouveaux changements des droits douaniers, du non-renouvellement de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) et de la réduction de l'aide publique au développement (APD) pose d'importants défis à l'Afrique subsaharienne (ASS) ainsi qu'aux autres pays à faible revenu (PFR), caractérisés par des marges de manœuvre budgétaires limitées, un accès restreint au financement et une contraction des flux externes.

Nous notons également que l'équilibre des risques demeure orienté à la baisse. Une période prolongée d'incertitudes sur les politiques économiques, exacerbées par les tensions commerciales mondiales, la faiblesse de la croissance de l'offre de travail et l'érosion de la productivité, menace de compromettre la reprise et de ralentir la convergence des économies en développement. Simultanément, les pays disposant d'un espace budgétaire restreint et confrontés à des coûts élevés du service de la dette restent particulièrement vulnérables aux chocs. Dans ce contexte, nous réaffirmons notre soutien indéfectible à un FMI doté de ressources suffisantes et capable d'accompagner ses membres grâce à des outils renforcés en matière de surveillance, de développement des capacités et de financement. Les révisions en cours des instruments du Fonds sont pertinentes et nous attendons leurs conclusions afin d'améliorer l'efficacité des interventions du FMI

### Pays à faible revenu et Afrique

Les perspectives des pays à faible revenu (PFR) et de nombreux pays en développement à revenu intermédiaire (PRI) sont particulièrement préoccupantes, en raison de leur exposition accrue aux chocs externes, du poids élevé du service de la dette et de la diminution des flux concessionnels. Ces difficultés sont aggravées par la persistance des distorsions commerciales et l'érosion de l'aide publique au développement, qui compromettent la dynamique de croissance et la convergence des revenus. Nous soutenons l'engagement continu du Fonds auprès des PFR à travers des programmes de réforme adaptés et le renforcement des capacités, et soulignons l'importance d'un appui financier accru pour éviter des ajustements désordonnés.

Alors que l'Afrique subsaharienne (ASS) est confrontée à des défis particulièrement aigus, de nombreux PFR dans toutes les régions, notamment les États fragiles et affectés par des conflits, requièrent un soutien renforcé du Fonds. Pour l'ASS, la mobilisation des recettes intérieures, l'amélioration de la gestion de la dette et l'approfondissement des marchés financiers doivent rester des priorités stratégiques. Nous saluons les travaux analytiques et l'assistance technique du Fonds dans ces domaines, notamment en matière de conception de la politique fiscale, de gestion des investissements publics et de développement de cadres macro-budgétaires. Par ailleurs, nous appelons à la mise en place de mécanismes de restructuration de la dette plus rapides et plus prévisibles, en tirant parti des expériences réussies. L'intégration régionale et la création de nouveaux partenariats commerciaux doivent également être encouragées afin de compenser les effets négatifs de la fragmentation mondiale et de favoriser de nouvelles sources de croissance.

# Engagement en faveur du Programme d'action mondial de la Directrice générale

Nous soutenons pleinement le Programme d'action mondial de la Directrice générale.

Nous partageons la nécessité de mettre en place des politiques macroéconomiques adaptées pour reconstituer les marges de manœuvre et promouvoir une croissance inclusive. À cet égard, la consolidation budgétaire, lorsqu'elle est requise, doit s'appuyer sur des cadres crédibles à moyen terme, mettant l'accent sur l'efficacité des dépenses, la protection sociale et la qualité des investissements. L'accent mis dans le nouveau rapport du Moniteur des finances publiques sur la réorientation des dépenses publiques vers des secteurs productifs est à la fois opportune et pertinente. Pour de nombreux pays engagés dans des réformes difficiles, des financements concessionnels accrus sont indispensables pour préserver l'espace budgétaire et éviter une austérité excessive. Nous continuons d'encourager les efforts conjoints du FMI et de la Banque mondiale pour soutenir les pays membres, notamment à travers l'Initiative conjointe de mobilisation des ressources nationales (JDRM) lancée en juin 2024.

La politique monétaire doit rester fondée sur les données et faire l'objet d'une communication transparente. Nous saluons la réaffirmation de l'indépendance des banques centrales et appelons à une plus grande transparence dans l'élaboration des politiques monétaires, en particulier dans un

contexte de cycles économiques asynchrones et de dynamiques inflationnistes changeantes. Le renforcement de la surveillance financière et la réduction des risques liés au lien entre l'Etat et le secteur bancaire seront essentiels pour préserver la stabilité financière. À ce titre, nous apprécions les analyses portant sur les institutions financières non bancaires (IFNB), les marchés des dérivés de change et l'augmentation des risques macro-financiers.

Favoriser une croissance portée par le secteur privé doit rester une priorité à moyen terme. Nous encourageons le Fonds à approfondir son soutien aux efforts nationaux visant à améliorer l'environnement des affaires, renforcer la participation au marché du travail et promouvoir une croissance inclusive et génératrice d'emplois. Les réformes visant à renforcer la gouvernance, rationaliser la réglementation et attirer les investissements privés sont essentielles pour stimuler la productivité et la résilience. Nous réitérons également l'importance de l'intégration régionale, notamment en Afrique, où des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) peuvent soutenir la diversification économique et réduire l'exposition à la fragmentation mondiale. L'engagement continu du Fonds à travers des conseils ciblés, des diagnostics et une assistance au développement des capacités dans ces domaines de réformes structurelles sera déterminant pour la réussite des réformes.

Nous attendons également les conclusions des principales revues de politiques en cours au sein du Fonds — notamment la Revue exhaustive du cadre de surveillance (CSR), la Revue de la conception des programmes et des conditionnalités, et la Revue du Cadre de viabilité de la dette des PFR (LIC-DSF). Ces états de lieux sont essentiels pour garantir que le modèle d'engagement du Fonds reste adéquat, fondé sur des conditions adaptées au contexte des pays, une meilleure intégration des considérations macro-structurelles et climatiques, et une analyse robuste de la viabilité de la dette. Nous encourageons une large consultation et un suivi rapide pour disséminer les conclusions et garantir qu'elles se traduisent par une efficacité accrue du Fonds et un impact tangible des politiques économiques sur le terrain.

Nous saluons les efforts du FMI pour servir ses membres les plus vulnérables à travers le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (PRGT). Toutefois, le déficit de subventions dans le Fonds fiduciaire demeure important et doit être comblé d'urgence pour assurer la capacité de prêt concessionnel autonome de ce Fonds fiduciaire. Nous appelons à la mise en œuvre complète des réformes du PRGT approuvées l'année dernière afin de maintenir la capacité du FMI à soutenir les PFR.

Le Fonds pour la résilience et la durabilité (FRD) ainsi que les instruments de précaution— tels que la Ligne de crédit modulable (LCM), la Ligne de précaution et de liquidité (LPL) et les nouveaux accords de Facilité de crédit de confirmation (SCF) — doivent être préservés pour une utilisation active par les membres éligibles, afin de renforcer la prévention des crises et la

résilience, notamment face aux risques extrêmes pesant sur l'économie mondiale, à l'augmentation des risques climatiques et aux vulnérabilités structurelles.

Dans un contexte d'incertitudes élevées et de durcissement des conditions de financement, la coopération multilatérale et le renforcement institutionnel et financier du FMI sont plus essentiels que jamais. Nous soutenons le leadership du FMI dans la promotion de la transparence dans la gestion de la dette, le développement d'une croissance inclusive, la préservation du système monétaire international et le renforcement de la stabilité monétaire et financière mondiale.

# Gouvernance, représentation et renforcement institutionnel du FMI

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI fort, fondé sur les quotes-parts et doté de ressources suffisantes, qui soit au cœur du filet de sécurité financière mondial. Nous exhortons donc tous les pays membres à mener à bien les procédures d'approbation nationales pour l'augmentation des quotes-parts décidée dans le cadre de la 16e Revue générale des quotes-parts. Dans le même ordre d'idées, nous saluons la Déclaration de Diriyah et appelons le Conseil d'administration à accélérer les travaux sur les options de réalignement des quotes-parts dans le cadre de la 17e Revue afin de mieux refléter la position relative des pays membres dans l'économie mondiale en augmentant la part des pays émergents et en développement (PED) dans leur ensemble, tout en protégeant les quotes-parts relatives des pays éligibles au PRGT et des petits États en développement. Nous appelons également à l'établissement d'un ensemble de principes pour guider la sélection des postes de direction du FMI grâce à un processus équitable, transparent, fondé sur le mérite et inclusif.